

Jeun'Est

15-29 ANS

Mobilité transfrontalière,
européenne et internationale
des jeunes

#GrandEst
croit en
Vous
15-29 ANS



RETROUVEZ TOUS LES BONS PLANS POUR **BOUGER**
SUR JEUNEST.FR

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous

Édito



Parce que les mobilités transfrontalières, européennes et internationales constituent une valeur ajoutée inestimable dans un parcours personnel et professionnel, j'ai souhaité en faire une priorité de notre action pour la jeunesse du Grand Est.

Elles favorisent non seulement l'autonomie et l'employabilité mais contribuent également à l'épanouissement personnel en favorisant les expériences interculturelles, professionnelles, humaines et linguistiques. Elles renforcent l'ouverture vers les autres et le respect de l'autre, qui sont autant de valeurs essentielles.

Notre volonté est de faire en sorte que le plus grand nombre puisse en bénéficier, que l'ouverture incomparable de notre région puisse s'épanouir partout sur notre territoire, qu'elle irrigue l'ensemble de nos ambitions pour l'avenir de la jeunesse de notre région. C'est pourquoi « élargir ses horizons » est un défi majeur de la politique jeunesse du Grand Est !

Territoire au cœur de l'Europe et bordée par 4 pays, la Région Grand Est a mis en place des dispositifs de soutien particulièrement volontaristes, quels que soient le parcours et le niveau de formation, que je vous invite à découvrir et à partager.

Pour donner vie à ces parcours de mobilité, nous donnons également la parole aux jeunes qui sont déjà partis et vous font partager leur enthousiasme, leurs expériences et leurs souvenirs.

Rendez-vous sur Jeunest.fr, espace « bouger » pour en savoir davantage : suivez l'actualité des mobilités et découvrez bientôt le « Carnet de Voyage », des vidéos, des photographies, des récits proposés par des jeunes pour vous raconter leur vécu, leur ressenti, leurs « bons plans », suite à leur mobilité.

J'espère que vous aurez également envie de sauter le pas et vous souhaitez de belles découvertes sans frontières !

Jean ROTTNER,
Président de la Région Grand Est

La mobilité des lycéens

54 %
des lycéens soutenus
par la Région sont
partis dans un pays
transfrontalier

Pour qui ?

Les lycéens des filières professionnelles :

- inscrits dans un établissement du **Grand Est**,
- préparant un CAP, un Bac pro, un Bac technologique en hôtellerie, une Mention complémentaire, un Brevet des métiers d'art (BMA), un Diplôme de technicien des métiers du spectacle (DTMS),
- souhaitant effectuer **une période de formation en milieu professionnel (PFMP)** à l'étranger plutôt qu'en France.

Pour partir où ?

Toutes les destinations en Europe sont éligibles, auxquelles s'ajoutent les régions partenaires de la Région Grand Est à l'international.

C'est votre lycée qui est responsable de l'organisation des PFMP : si vous souhaitez en effectuer une à l'étranger, vous devez en faire la demande auprès de vos professeurs ou de la direction de votre établissement.

Quel est le montant de l'aide de la Région ?

C'est votre lycée qui perçoit l'aide de la Région et qui prend en charge les frais liés à votre PFMP. Il faut distinguer deux cas de figure :

1

Vous avez besoin d'être hébergé dans le pays accueillant ?

La Région prend en charge vos frais de séjour jusqu'à **150 € par semaine**.

2

Vous n'avez pas besoin d'être hébergé car vous faites des allers-retours quotidiens entre votre domicile et l'entreprise :

La Région prend en charge vos frais de transport jusqu'à **75 € par semaine**.

L'aide s'applique à des PFMP dont la durée est comprise entre **3 et 8 semaines**.

Vous pouvez bénéficier de l'aide deux fois durant votre cursus.



« Je suis parti en Finlande et j'ai été intégré dans un magasin informatique. J'ai pu énormément progresser en anglais. Cela reste une expérience assez unique et je recommande à tout le monde de la vivre. »

Lucas, lycéen à Metz, soutenu par la Région pour son stage professionnel en Finlande.

Une initiative d'ordre citoyen ou professionnalisant à l'étranger ? Dans le cadre du dispositif Expériences de jeunesse vous pouvez bénéficier d'un soutien pour un projet à l'étranger.

Plus d'informations et témoignages sur le site jeunest.fr, rubrique « Bouger ».

La mobilité des apprentis



La mobilité des apprentis cofinancée par le programme Erasmus+, c'est quoi ?

Le dispositif **ESCALE** (Echanges, Savoir-faire, Culture et Apprentissage des Langues en Europe) est financé par le programme européen Erasmus + et coordonné par la Région Grand Est. Il encourage la mobilité européenne des apprentis du Grand Est, en leur permettant d'effectuer un stage de courte durée dans un pays membre du programme Erasmus + autre que la France.

Pour qui ?

Les apprentis (niveaux V et IV) dans les centres de formation d'apprentis (CFA) du **Grand Est** partenaires du dispositif, effectuant un **stage professionnel** à l'étranger.

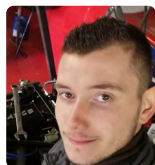
Pour partir où ?

Tous les pays membres du programme Erasmus + sont éligibles, à l'exception de la France, DOM TOM inclus.

Les apprentis intéressés par une mobilité en Europe doivent se renseigner auprès de leur CFA pour connaître les conditions exactes du stage.

Quel est le montant de l'aide de la Région ?

- Forfait selon le budget prévisionnel transmis par l'établissement demandeur qui prend en compte les différentes conditions de vie dans les pays.
- La Région prend en charge les frais de transport et de séjour.
- L'aide s'applique pour un stage à l'étranger d'une durée de **2 semaines**.



« Je suis parti en Angleterre pour travailler dans le domaine de la mécanique. Ce qui m'a incité à partir c'était de saisir l'opportunité de travailler dans un autre monde. Cette expérience professionnelle et personnelle était très enrichissante. »

Axel, apprenti à Châlons-en-Champagne, soutenu par la Région pour son stage professionnel en Angleterre.

Plus d'informations et témoignages sur le site jeunest.fr, rubrique « **Bouger** ».

La mobilité des étudiants

65 %
des étudiants soutenus
par la Région sont
partis en Europe

Pour qui ?

Les étudiants :

- Inscrits en BTS, DUT, DUETI et Bac +3 à Bac +5 dans un établissement d'enseignement supérieur du **Grand Est**.
- Effectuant des **études ou un stage à l'étranger**, validés dans le cadre de leur diplôme universitaire.

Pour partir où ?

Toutes les destinations sont éligibles, à l'exception de la France, DOM TOM inclus, et des Principautés d'Andorre et de Monaco.

La demande est à faire **avant le départ** de la période d'études ou de stage à l'étranger sur jeunest.fr, rubrique « Bouger ».

Quel est le montant de l'aide de la Région ?

Pour les étudiants de Bac +3 à Bac +5 et DUETI :

- Forfait études : **500 €** pour une durée minimum de **16 semaines**.
- Forfait stage court : **400 €** pour une durée de **12 à 15 semaines**.
- Forfait stage long : **800 €** pour une durée minimum de **16 semaines**.

Pour les étudiants en BTS et DUT :

- Forfait stage : **200 €** pour une durée minimum de **4 semaines** (aide forfaitaire pour un seul stage).

Bonus pour tous les étudiants :

- **+ 200 €** pour les étudiants boursiers.
- **+ 100 €** pour les étudiants **effectuant leur stage dans un pays frontalier du Grand Est** : Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse.

Jeune entrepreneur, vous souhaitez partir au Québec pour votre projet pro ? Dans le cadre d'une convention avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), la Région peut vous soutenir. Rendez-vous sur le site de l'OFQJ pour découvrir ces possibilités !
<http://www.ofqj.org>

L'OFQJ vous soutient également en tant qu'étudiant pour un stage au Québec.



« J'ai effectué une mobilité en Norvège qui était un bon moyen d'améliorer mon anglais et de rencontrer d'autres cultures et donc de créer mon identité européenne. J'ai été aidée par la Région ce qui m'a permis de bien vivre en Norvège. »

Héloïse, étudiante à Strasbourg, soutenue par la Région Grand Est pour sa période d'études en Norvège.

Plus d'informations et témoignages sur le site jeunest.fr, rubrique « Bouger ».

La mobilité des élèves et étudiants du secteur sanitaire et social

57 %
des élèves et étudiants
soutenus par
la Région sont partis
en Europe

Pour qui ?

Les élèves et étudiants inscrits dans un institut de formation du sanitaire et social agréé par la **Région Grand Est**, effectuant une **période d'études ou un stage dans un organisme à l'étranger** dans le cadre de leur cursus de formation.

Pour partir où ?

Toutes les destinations sont éligibles, à l'exception de la France, DOM-TOM inclus, et des Principautés d'Andorre et de Monaco.

La demande est à faire **avant le départ** de la période d'études ou de stage à l'étranger sur **jeunest.fr**, rubrique « Bouger ».

Quel est le montant de l'aide de la Région ?

Montant forfaitaire de 400 € pour une durée minimale de 5 semaines dans un même organisme à l'étranger.

Bonus pour tous les étudiants :

- **+ 200 €** pour les étudiants boursiers.
- **+ 100 €** pour les étudiants **effectuant leurs études ou leur stage dans un pays frontalier du Grand Est : Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse.**



« Je suis parti en Allemagne dans le cadre de mes études d'éducateur spécialisé. En Allemagne, ils ont un travail particulier avec la participation et la place laissées aux autres, je voulais voir comment mon métier peut se faire autrement et comment était le regard ailleurs. Le retour était donc assez intéressant. »

Stéphane, étudiant en travail social à Strasbourg, soutenu par la Région Grand Est pour sa mobilité en Allemagne.

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous